



## Conférence internationale de dialogue politique **Argent, sécurité et gouvernance démocratique**

### Rapport de la Conférence

Organisée par le CODESRIA en partenariat avec l'UNOWAS et l'Université des  
Lettres et des Sciences humaines de Bamako (ULSHB)  
Bamako, du 19-20 octobre 2017

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a organisé en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et l'Université des Lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB) une conférence internationale de dialogue politique sur « argent, sécurité et gouvernance démocratique en Afrique ». Pour rappel, cette conférence s'inscrit dans le cadre du projet collaboratif sur la sécurité élaboré depuis deux ans et qui a pour objectif de générer des connaissances afin de contribuer à la mise en œuvre de politique sur la gouvernance de la sécurité en Afrique. Faisant suite au récent projet du CODESRIA intitulé « les régimes de sécurité en Afrique », la présente conférence a pour but de continuer la réflexion sur la sécurité et d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse sur les flux d'argent, la sécurité et la gouvernance démocratique dans les divers contextes africains.

Présents à la conférence, une cinquantaine d'institutions des différentes régions d'Afrique, des experts et praticiens ainsi que des personnalités politiques en l'occurrence l'Ex-premier ministre du Mali S.E.M. Moussa Mara, le Haut représentant de l'Union Africaine (UA) au Mali et au Sahel, le Président Pierre Buyoya, l'Ambassadeur du Ghana, le Général Francis Adu-Amanfoh...), le représentant du gouvernement du Mali M. Amadou Ouane et des responsables d'Organisations internationales.

Cinq panels et deux tables rondes ont été organisés durant les deux jours de la Conférence. La session d'ouverture était présidée par M. Maki Samake, recteur de l'ULSHB du Mali. Il a commencé son discours par remercier le CODESRIA au nom de la communauté de chercheurs et surtout de la confiance témoignée en renouvelant la coopération avec l'ULSHB. Pour la deuxième fois, le CODESRIA organise un dialogue politique sur la sécurité avec l'ULSHB. Le recteur a émis le souhait qu'il y ait à l'avenir d'autres opportunités de collaboration.

Représentant le Secrétaire exécutif du CODESRIA, M. Ato Kwamena Onoma a d'entrée remercié l'ULSHB qui a montré lors de la première conférence un engagement total, encourageant le CODESRIA à solliciter sa collaboration pour la deuxième conférence. Ce choix, d'après M. ONOMA est lié aussi au fait que le Mali était longtemps le centre de beaucoup de chercheurs africains et espère qu'il le restera. Le CODESRIA est dédié au développement des Sciences sociales en Afrique pour faire entendre la voix de l'Afrique par

la recherche. Le Conseil développe aussi des programmes de formations pour appuyer les universités. Une des priorités du Secrétaire exécutif du CODESRIA d'après M. Onoma, est de faire la recherche action pour aider les décideurs et les politiques.

M. Moudjib Djinadou a pris la parole au nom du représentant de l'UNOWAS. Il a remercié tous les collègues de leur présence tout en soulignant l'intérêt de travailler et d'avoir un partenariat avec le CODESRIA en tant qu'institution de productions de la recherche. L'UNOWAS a pour territoire de prédilection, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, zones où persistent les menaces et les flux illicites qui répercutent des nuages sombres sur la gouvernance démocratique. M. Djinadou a réitéré le souhait de poursuivre le partenariat avec le CODESRIA pour de véritables progrès futurs.

Le représentant du Ministère de l'enseignement supérieur du Mali, M. Amadou Ouane, a également remercié le CODESRIA de la solidarité manifestée à l'endroit du Mali. Il a renouvelé la disponibilité du gouvernement à mener une réflexion sur une thématique qui porte en particulier sur le Mali qui se trouve dans un continent frappé de plein fouet par la pauvreté et les effets de la mondialisation. Pour ce dernier, la crise du Mali est un baromètre pour l'Afrique dont les nouveaux problèmes nécessitent des solutions innovantes et des recommandations. Il invite pour cela le CODESRIA à organiser au Mali, une Assemblée générale du Conseil.

Invité à faire une note introductive, S.E.M. Pierre Buyoya, représentant de l'Union africaine au Mali et dans le Sahel a remercié également le CODESRIA de l'avoir invité pour la deuxième fois à cette importante conférence dont le sujet concerne particulièrement l'Afrique. Il a remercié le Secrétaire exécutif du CODESRIA de cette initiative. Ces rencontres sont nécessaires pour discuter des problèmes qui contraignent le développement de l'Afrique, les menaces récurrentes, le manque d'infrastructures dans une région comme le Sahel, le trafic de drogue, de médicaments, de migrants, la mauvaise gouvernance (corruption, pillage des villages...). Le président Buyoya a déploré la rébellion qui déchire le Nord du Mali et il a rappelé les initiatives prises pour la mise en place d'une architecture d'un projet de paix dont le fonds est de l'ordre d'un milliards 200 millions de dollars, somme qui n'existe toujours pas, le G5 Sahel et l'Afrique ont toujours recours à l'aide étrangère.

Le Président Buyoya a mentionné que c'est la volonté politique et la capacité de gestion des ressources qui font défaut à l'Afrique et non les ressources financières. Les multinationales profitent des ressources de l'Afrique. Il y a un rapport direct entre argent et ressources : l'évasion fiscale et la mauvaise gestion. Pour cela, il a encouragé les participants à briser les tabous et ouvrir un débat franc. C'est sur ces mots qu'a pris fin la cérémonie d'ouverture de la conférence sur Argent, sécurité et gouvernance démocratique.

Le **1<sup>e</sup> panel sur le financement de la criminalité** a ouvert les discussions du dialogue. Les intervenants sont invités à répondre aux questions suivantes : dans quelles mesures les fonds illicites sapent-ils l'Etat de droit et la sécurité dans les pays africains ? Quelles sont les origines de ces fonds et quels sont les mécanismes utilisés pour influencer la gouvernance démocratique et l'Etat de droit en Afrique ? La session a été présidée par S.E.M Moussa Mara, Ex-premier ministre du Mali.

**M. Chukwuma Albert Okoli** a traité de la question du vol du bétail au Nigeria. D'après l'intervenant, cette étude est la première du genre dans la région parce qu'elle s'appuie sur une enquête de terrain. Phénomène social, le vol du bétail est une source de financement du

terrorisme, notamment les activités de Boko haram. Le vol du bétail d'après M. Okoli, alimente le terrorisme (qui sous-tend une idéologie) non seulement au Nigeria mais aussi dans les pays du Bassin du Tchad. Ce phénomène génère aussi l'insurrection de Boko haram qui est associée à la violence dans les villages. D'après l'intervenant, Boko haram a d'autres sources de financement mais le vol de bétail est la principale source, ce groupe vise les personnes qui ont un grand cheptel. Il a ajouté que les frontières du Nigéria avec ses voisins sont poreuses ce qui facilite l'écoulement du bétail.

**M. Olayemi Jacob Ogunniyi** a soulevé la question de flux de fonds illicites en Afrique de l'Ouest. La corruption empêche le démantèlement des réseaux de trafic et affaiblit la gouvernance en Afrique. Ces narcotrafiquants corrompent la vie politique et influencent les résultats des élections. Il a souligné le fait que les agents gagnent plus avec la mafia. En Afrique de l'Ouest, le trafic de la drogue a un effet négatif sur la population et sur les valeurs morales. Ce qui constitue selon M. Ogunniyi une menace sérieuse pour la stabilité de la société et de la région. Il invite les gouvernements à prendre en charge ces préoccupations.

**M. Georges Alain Tchanga Ngale** a traité de l'argent qui est au service de la terreur et source de financement du terrorisme dans les sous-régions centrale et ouest africaines. L'intervenant introduit ses propos par la fragilité des pays de la CEDEAO et de la CEMAC qui favorise les flux financiers illicites. Pour lui, la définition de terrorisme ne trouve pas de consensus. M. Ngale s'appuie aussi sur une étude sur la typologie de financement de terrorisme réalisée par GIABA en 2016. Il a recommandé de réguler et de mettre en œuvre les normes déjà existantes, former les acteurs et multiplier des partenariats nationaux, sous régionaux et internationaux et enfin assurer une intégration de stratégie de lutte contre le terrorisme.

**Le dernier paneliste** a traité du financement des groupes armés et gouvernance démocratique en République démocratique du Congo. **M. Roger Thamba Thamba** s'est préoccupé de questions d'émergence et de résurgence des conflits armés en RDC. Il met l'accent sur le pillage et l'exploitation des ressources naturelles et minières, comme moyen de financement des groupes armés. Cela a pour conséquence, absence de gouvernance démocratique et l'insécurité permanente. Il a recommandé de restaurer l'autorité de l'Etat, de définir une politique durable afin de se prémunir contre les groupes armés.

Plusieurs éléments de compréhensions ont suivi lors de la discussion et se résument comme suit :

- Le trafic de la drogue, surtout la Marihuana qui occupe une place importante dans le financement de la criminalité en Afrique. Il est important d'étudier la question en profondeur et trouver une stratégie pour y mettre un terme.
- Les questions profondes comme le système politique, la mauvaise gestion, le suivi... n'ont pas été pris en compte.
- Il est important d'impliquer la société civile dans la lutte contre le financement de la criminalité en Afrique. Le rôle de cet acteur ne doit pas être négligé, sa collaboration serait d'un grand apport.
- La corruption constitue aussi un véritable problème, car elle favorise le financement de la criminalité. La réticence au sein des fonctionnaires sur une loi anticorruption au Mali en est une preuve.
- Le risque d'élire des personnes qui font partie de réseaux de trafiquants existe et reste très élevé si on n'en prend pas garde. C'est ce qu'on peut appeler l'élection des

narcotrafiquants par procuration. La lutte contre tout type de trafic devra constituer une priorité.

- Les campagnes électorales ne sont pas suffisamment encadrées lors des élections. Il s'en suit souvent la théorie du complot à l'approche de chaque élection.
- Il faut multiplier les partenariats dans la lutte contre le financement de la criminalité à tous les niveaux.
- Les questions qui restent posées sont les suivantes : De quelle manière l'Etat profite-elle de cette situation et à qui profite le crime ? Comment l'argent illégal arrive-t-il à déstabiliser et agir sur la gouvernance et la politique ?

**Le 2<sup>e</sup> panel porte sur :** Migration et mobilisation-utilisation des fonds. Trois questions sont essentiellement posées aux panélistes. Comment les crises économiques et politiques affectent-elles la capacité des individus et des Etats à mobiliser et à utiliser des fonds en Afrique ? De quelles manières les fonds illicites sapent-ils la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et la sécurité dans les pays africains ? Quelles sont les sources de fonds illicites et quels sont les mécanismes par lesquels influencent-ils la gouvernance démocratique et l'Etat de droit dans les pays africains ?

A partir du cas du Zimbabwe, du Mali et de la région du Sahel, quatre intervenants vont tenter d'y répondre. La séance a été présidée par Ms. **Wore Kandji Ndiaye** de l'Institut de Gorée du Sénégal.

**Ms Enna Gudhlanga** a souligné la crise économique que vit le Zimbabwe. Auparavant, les travailleurs sont payés en dollars, mais avec la crise de 2002-2008 le système devient multi-monnaire. Le Zimbabwe connaît des difficultés financières et économiques en raison de l'inflation et les financements illicites. L'adoption du dollar américain était bénéfique. De nos jours, les faux billets, les billets d'obligation emprisonnent l'économie du pays et affecte la vie des populations. Le marché noir financier se développe parce qu'il a la liquidité alors que les banques n'en ont pas. Le problème de spéculation et de corruption se développe au niveau des structures financières. Les transferts d'argent de l'étranger sont payés en devises étrangères, tout se fait en ligne et cela demande plus d'argent. Tout cela a des implications sur la gouvernance. L'intervenante a recommandé un bon leadership, nécessaire pour réformer l'économie et la finance et s'attaquer aux causes réelles.

**Ms Emma Mavodza** a traité la question du transfert d'argent des travailleurs sans papiers qui n'ont pas confiance suite à la dollarisation du système zimbabwéen. L'objectif de son étude est de comprendre le choix des 'agirs' de ces migrants qui n'ont pas de compte bancaire dans une multiplicité des contextes et de contournement des institutions. Les migrants transfèrent leur argent via des sacs alimentaires, c'est à dire le troc pour ne pas utiliser l'argent. Il est important de s'appuyer sur les réseaux sociaux a-t-elle expliqué et a conclu que ces pratiques constituent un moyen de résistance et une stratégie qui permet le transfert d'argent par détournement.

**M. Henry Kam Kah**, 3<sup>e</sup> paneliste s'est intéressé à la migration : Blood Money's Migrants Enslavement and Insecurity in Africa's Sahel Region. Mal accueillis et violentés, les migrants travaillent dans des champs. Ils sont parfois piégés dans des réseaux criminels et deviennent des esclaves. L'intervenant incite les pays à coopérer pour les soutenir parce que ces derniers ont des problèmes de réinsertion.

Le 4<sup>e</sup> paneliste, a traité du flux financiers illicites et mobilisation de recettes intérieures au Mali. Pour **M. Abdoulaye Bagayogo** la relation argent, sécurité et gouvernance démocratique est à chercher auprès des Etats africains eux-mêmes. Le Mali dépend de l'aide financière. Le trafic d'armes et de drogues est très répandu dans la région. En Guinée Bissau le trafic de drogue est comme une industrie avec le recrutement des génies. La Guinée Bissau et la Guinée acheminent leur marchandise vers l'Europe, via le Mali.

Les discussions ont tourné autour des questions suivantes :

- Dans quelles mesures les nouveaux phénomènes migratoires trouvent-ils leurs origines dans l'histoire du Cameroun transfrontalier ?
- Dans le cadre de la crise et de la violence, peut-on parler de gouvernance démocratique ? Aussi peut- on démocratiser sans argent ?
- La porosité des frontières au Mali facilite la libre circulation des biens et des humains mais également des trafiques.
- L'idée d'une monnaie régionale a été bien accueillie, mais la question est de savoir si une monnaie sous régionale nous sauvera-t-elle de ce marché noir financier et des spéculations ?

Le **panel III** est axé sur **les coûts de la sécurité et de la stabilité**.

Quatre panelistes ont tenté de répondre aux deux questions suivantes : comment les investissements effectués en réponse aux défis sécuritaires ont-ils impacté la capacité et l'intérêt des Etats africains à faire face aux défis du développement humain, y compris l'éducation et la santé ? Quels sont entre autres les effets secondaires délétères des efforts visant à freiner l'influence des fonds illicites sur la gouvernance démocratiques, l'état de droit et la sécurité dans les pays africains ?

Le panel est présidé par **M. Isaac Olawale** de l'Université of Ibadan, Nigeria.

**M. Naffet Keita**, a traité de la question de la sécurité humaine dans l'espace Saharo-sahélien « temps de troubles qui enrichit » ! A partir d'une étude de terrain, il s'est focalisé sur la corruption, les facteurs qui l'alimentent et son impact sur la sécurité humaine, en particulier sur les populations, le profit des multinationales dans plusieurs secteurs et les conséquences négatives sur la bonne gouvernance. Il a souligné le fait qu'il y a une nécessité d'investir beaucoup plus dans le développement humain dont la sécurité fait partie, chose que les autorités africaines ne font pas. Cela a un impact sur plusieurs domaines, notamment la santé et l'éducation.

**Ms. Bouchra Sidi Hida**, à partir des dynamiques régionales, notamment au Maghreb a tenté de mettre en exergue l'interaction entre argent, sécurité de cette sous-région prise entre le Sahel et l'Europe. Elle a focalisé son intervention sur la politique des pays du Maghreb face aux menaces des mafias de la drogue et des flux illicites qui partent de l'Amérique Latine et s'acheminent vers l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en passant par le Maghreb pour atteindre l'Europe. Elle a fait le lien entre les barons de la drogue et les groupes terroristes ainsi que l'investissement militaires des pays du Maghreb pour contrer ce phénomène. Les dépenses militaires peuvent parfois dépasser les investissements dans le domaine de la santé et l'éducation. Elle a suggéré qu'il y ait un équilibre entre les différents secteurs pour le développement de l'individu et des pays ainsi qu'une coopération des pays des sous régions et entre les régions.

**Ms. Wore Kandji Ndiaye** s'est interrogée sur la sécurité ou le développement ? Elle explique que le développement humain suppose englober tous les domaines à savoir, l'éducation, la santé, les infrastructures et aussi la sécurité. Investir seulement dans le domaine de la sécurité peut avoir des conséquences négatives sur les autres domaines et même sur la sécurité. L'investissement dans le développement humain et ses différentes composantes permet d'assurer la sécurité du pays et de la population.

**M. Rahis Israel Manamon** s'est intéressé aux dépenses militaires du Tchad dans la guerre contre le terrorisme en Afrique central et au Sahel : Entre puissance militaire régionale et crise de sécurité humaine. Il a souligné le fait qu'au Tchad, la sécurité occupe une place importante dans la politique du pays. Mais les résultats se soldent par peu de victoires. Il a montré comment l'hégémonie militaire peut avoir des conséquences sur la crise sociale d'un pays. L'accroissement des dépenses militaires dans la lutte contre le terrorisme en Afrique a un impact considérable sur la santé, l'éducation au Tchad. En effet, la forte augmentation du budget militaire, d'après Manamon, a généré une crise sociale et l'affaiblissement du secteur social. Il a situé l'impact au niveau des systèmes sanitaires qui s'effondrent. Finalement, à qui profite la sécurité s'est-il demandé ?

**Les discussions ont porté sur plusieurs questions :**

- Le coût de l'entretien de l'Etat nation.
- Il est important de parler des valeurs sociales dans les conférences et dans les écoles.
- Les investissements sécuritaires ne doivent pas se faire au détriment des conditions de la population, sinon on demandera à qui ces investissements profitent ?
- Quelle est l'utilité de créer des pays sans infrastructures, sans la genèse de l'Etat, sans systèmes qui couvrent les cadres africains et laisser la population livrée à elle-même ?
- Que cherche-t-on dans la création d'un Etat, un calcul politique ?

La première journée de dialogue politique sur « Argent, sécurité et gouvernance démocratique » a pris fin par une **table ronde** présidée par M. **Ato Onoma**. Elle a porté sur ce que prévalent les intérêts sur le genre et la jeunesse.

Quatre intervenantes ont tenté de répondre aux questions suivantes : Comment l'attention portée sur le genre et la jeunesse peut-elle aider plus efficacement à freiner l'influence de fonds illicites sur la gouvernance démocratique et l'Etat de droit dans les pays africains ? Dans quelles mesures les mouvements sociaux, en particulier ceux impliquant les femmes et les jeunes, contribuent-ils à freiner l'influence des fonds illicites sur la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et la sécurité dans les pays africains ? Quels sont les coûts financiers et autres ? Que peut engendrer l'intégration des questions de genre dans le fonctionnement des forces de sécurité ?

**Ms. Marie Josée Kandanga** s'est posée la question de savoir si les femmes africaines sont suffisamment présentes pour influencer les politiques alors même que la participation politique est un droit. Sa réponse est négative : Malheureusement, la démocratie, explique-t-elle, a été mal comprise, elle sert d'autres acteurs pour faire peur aux femmes. Il y a une balkanisation du politique et l'émergence de « démocratie business ». La question est de savoir aussi s'il faut participer à l'état actuel de la politique ou bien agir autrement dans d'autres espaces. Elle a insisté sur la mise en place d'une gouvernance basée sur l'éthique. Ms Kandanga a fait remarquer qu'actuellement les femmes sont très peu représentées dans les parlements. Elle s'est interrogée sur ce que peuvent faire les femmes face au terrorisme étant donné qu'elles sont en majorité victimes de trafic, d'exploitation sexuelle et morale.

**Ms. Cheryl Hendricks** a souligné le fait qu'il y a une énorme perte d'argent pour l'exploitation des ressources. 32 milliards par an pour le trafic humain, nous devons faire des campagnes, nous devons créer un environnement social favorable afin que les femmes puissent faire des choix utiles. Nous devons continuer à agir. Il y a des femmes victimes mais il y a aussi des femmes actrices. Dans tous les cas, l'implication des femmes est nécessaire selon elle, dans toutes les situations. Mais cette situation de la femme, renchérie Hendricks est héritée, elle est politique et nous devons y répondre de manière politique. Les femmes doivent participer à la gouvernance, pour cela, il est important d'avoir un plan et des mécanismes pour le réaliser.

**Ms Selly Ba** a soulevé la problématique de la prise en charge de l'élément féminin au sein de l'armée en termes d'infrastructures, d'uniformes (les mêmes uniformes pour les hommes et les femmes) et de la mise à jour des textes de lois. Elle a fait remarquer également qu'il y a des résistances des militaires parce qu'ils n'étaient pas préparés au même titre que les femmes elles-mêmes à leur intégration dans l'armée. Ms Ba a proposé qu'il y ait une intégration progressive.

**Ms. Estelle Magne Kouokam** a pour sa part traité en premier lieu du contexte camerounais et s'est posée la question de savoir est-ce dans un système patriarcal de l'armée peut-on considérer les femmes comme des soldats ? Durant la formation Estelle explique qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes. Mais à la fin de la formation, il y a le retour de cet inconscient collectif qui pense que la femme doit rester à l'intérieur et les hommes à l'extérieur. Elle a pointé du doigt un phénomène de déféminisation de l'armée. Elle a suggéré de revoir les curricula de la formation et introduire des formations sur le genre. Ms Magne a attiré l'attention sur le fait qu'à chaque fois qu'on parle du genre, on a tendance à parler des femmes comme des victimes. Vous ne voyez pas que les femmes participent à cette victimisation s'interroge-t-elle ? L'intégration des femmes dans l'armée est une question très sensible. Pourquoi, présentons-nous les femmes comme des victimes alors qu'elles sont des actrices et ont les mêmes capacités que les hommes s'est-elle interrogée.

Les questions suivantes ont fait objet de discussions

-Certains participants s'interrogent sur le fait qu'à chaque conférence ou atelier sur le genre, on fait toujours appel à des femmes alors que le genre c'est la relation homme-femme, ce n'est ni la femme, ni l'homme.

-Pourquoi les femmes devront-elles forcément participer à l'armée ?

-Quelle est la perception des femmes au sein de l'armée ? Cette question reste fondamentale.

-La question du harcèlement des femmes soldats dans le corps de l'armée devra être prise en charge.

-Pourquoi la victimisation des femmes alors qu'elles sont capables autant que les hommes, parfois mieux ?

-De quelles manières les femmes peuvent-elles répondre et par quelles actions comptent-elles répondre à ces questions politiques ?

**Panel IV** : le fonctionnement et les pièges des lois et des institutions.

**Le deuxième jour de la conférence** a débuté par le 4<sup>e</sup> panel dont l'intitulé est le fonctionnement et les pièges des lois et des institutions. Il a été présidé par **M. Moudjib Djinadou** de l'UNOWAS.

Deux questions structurent ce panel : Quels sont les moyens efficaces pour freiner l'influence de fonds illicites sur la gouvernance démocratique et l'état de droit dans les pays africains ? Dans quelles mesures les lois actuelles, institutions et mécanismes aident à freiner l'influence des fonds illicites sur la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et la sécurité dans les pays africains ?

**Ms Christiana Ejura Attah** a soutenu le fait que les fonds Illicites, les sources de financement du terrorisme proviennent des rançons, des rapt, de détournement des fonds suite à la déliquescence des Etats, de la corruption (de l'Etat, des juges et policiers...) et l'impunité. En plus, Boko Haram bénéficie des frais de protection : le gouvernement nigérien paie des frais pour ne pas être attaqué. Ce groupe bénéficiait aussi du financement d'Oussama Ben Laden avant sa mort. Ms Attah a fait remarquer également qu'il y a un manque de volonté politique dans l'application des lois. Mais il est difficile de tracer la source de financement dont dispose Boko Haram. Les poursuites judiciaires sont limitées et les compétences du tribunal sont remises en cause. Elle a recommandé de revoir la loi sur le terrorisme et de créer un tribunal spécial. Le gouvernement doit également se pencher sur les sources du terrorisme et doit s'interroger sur les personnes (cadres supérieurs et diplômés) qui sont attirées par le terrorisme.

**M. Oludayo Tade** a pour sa part soulevé la question de la participation des citoyens comme essentielle pour la lutte contre le financement illicite. La lutte doit être dynamique en réponse aux pilleurs qui innovent et élaborent de nouvelles initiatives. Les dénonciateurs doivent être également protégés. Le paneliste a souligné le fait que la démocratie a débuté avec les élections de 1999 où le « People democratic parti (PDP) est resté au pouvoir jusqu'en 2015, la corruption est très prégnante. L'élection de Buhari en 2015 a mis un terme au règne de PDP. Trois initiatives importantes ont caractérisé le règne du président Buhari : la consolidation des compte-publics, la politique de dénonciation et la révision de 55 articles de lois. Si la politique de la dénonciation a permis de lutter contre la corruption, il n'en demeure pas moins que les pilleurs sont aussi au sein du gouvernement. M. Tade a recommandé l'élaboration de stratégies novatrices pour face aux activités de trafic, mais aussi encourager la participation progressive des citoyens.

**M. Boubakar Diarisso** s'est intéressé à l'économie criminelle dans les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest : solution par l'approche de la gouvernance démocratique. L'argent apparait comme un élément discriminant. Le dispositif de sécurité doit être efficace pour venir à termes des sources de financement illicites, ce qui n'est pas aisée a souligné M. Diarisso. Le phénomène de blanchiment d'argent en investissant dans des activités légales est une pratique courante. De même, M. Diarisso a ajouté que le kidnapping (des occidentaux...) est une stratégie de financement très utilisée par les groupes terroristes. Il convient, a-t-il suggéré, de mettre en place un système pour bannir ce pouvoir de négociation avec les groupes terroristes. Ces groupes vont du Mali jusqu'en Afrique du Nord.

**M. Isaac Olawale Albert** : « Au-delà de la récrimination, la primauté du droit au Nigéria », le panéliste a traité de la question des droits des personnes accusées et la preuve que ces personnes ont vraiment commis des délits. A travers un regard critique, il a souligné le fait qu'il y a des problèmes en relation avec les parties prenantes. Un point important soulevé par M. Albert est d'un côté, le jugement de ces personnes par les médias avant même le procès, ce qui désoriente l'opinion publique alors même qu'après jugement la personne est innocente. De l'autre, certaines personnes payent des cautions pour ne pas être incarcérées mais le gouvernement empêche leur libération.



## **Discussion :**

La discussion a porté sur plusieurs interrogations et remarques :

-Est-ce qu'il y a une loi contre de faux dénonciateurs ? Y a-t-il le risque que la dénonciation ne soit politisée ?

-La question de la déliquescence des Etats.

-Le phénomène de la Corruption est problématique. L'inquiétude est grandissante parce qu'il est de plus en plus pratiqué dans les milieux judiciaires (Etats, juges, police...).

-La lutte contre la corruption nécessite des tribunaux spéciaux.

-La pauvreté est perçue comme un accélérateur de l'extrémisme. Cette perception devra être relativisée parce qu'il existe bel et bien des diplômés, des cadres qui se livrent aux activités de terrorisme.

-On note une absence de coopération entre les pays qui luttent contre le terrorisme et le manque de coopération entre les entités locales et régionales.

-Face à l'enlèvement que peut-on faire pour éviter de payer des rançons ? Un Etat de droit n'est pas forcément vertueux. Les Etats ont des canaux informels qui leurs permettent de payer la rançon.

-Faute de volonté gouvernementale les populations s'appuient sur les organisations locales, les structures sociales, politiques et villageoises.

-Les terroristes s'appuient sur des légitimités réelles.

-Pourquoi dans le G5, il n'y a pas le Sénégal qui est voisin, ni même l'Algérie et le Maroc qui ont une expérience dans la lutte contre le terrorisme ?

-Faut-il dialoguer avec ses ennemies ?

-L'Islam n'a pas à se justifier face au terrorisme.

## **Panel V : limitation des flux et activités illicites**

Deux questions orientent les interventions de ce panel : quels sont les moyens efficaces pour réduire l'influence des fonds illicites, renforcer la gouvernance démocratique et l'Etat de droit dans les pays africains? Dans quelles mesures, les lois, les institutions et les mécanismes peuvent-ils freiner les flux illicites en Afrique ?

Le panel a été présidé par M. **Elisio Macamo** de l'Université de Basel en Suisse.

**M. Vusi Gumede** a traité du Rôle des institutions politiques et de régulation pour réduire les flux financiers illicites. Pour ce faire, le paneliste a suggéré l'implication des acteurs dans le développement socioéconomiques, la nécessité d'avoir des lois spécifiques contre les fonds illicites et leurs flux de même que des politiques de fiscalité... Il a également mis l'accent sur la quasi-absence d'études sur la question, l'absence de mécanismes d'application des lois et la capacité de la société civile. Néanmoins, il a soulevé un point important, qui est l'éthique : malgré les lois et un système efficace, il faut qu'il y ait un changement des mentalités. M. Vusi a suggéré qu'il y ait des directives qui permettent de lutter ensemble au niveau de la communauté internationale contre la corruption des responsables étant donné que la citoyenneté n'est pas inclusive. Il a proposé de transformer la relation sur le continent africain entre Africains et entre les autres continents parce que les flux illicites concernent beaucoup de partenaires étrangers. Enfin les pays doivent assurer un modèle inclusif loin des modèles importés utilisés actuellement.

L'intervention de M. **Demba Moussa Dembele** a porté sur la zone franche, le financement illicite et la gouvernance en Afrique de l'Ouest. Il commence par faire remarquer la situation dangereuse du monde livré au terrorisme, aux guerres, à la prolifération des groupes terroristes. Dans ce monde, il y a les convoitises, les puissances étrangères essaient de déstabiliser les pays pour acquérir leurs ressources. Ce qui nécessite une gouvernance et le respect de la constitution. La patrimonialisation de l'Etat explique ce faussé entre ceux qui sont au pouvoir et la population. Les ressources appartiennent aux peuples mais les gouvernants n'en font pas bon usage. Les sources de financement des partis politiques doivent être déclarées (déclaration de patrimoine) Il a conclu par la nécessité d'une collaboration régionale.

**M. Samuel Aderemi Igbatayo** s'est intéressé à la lutte contre les fonds illicites provenant de l'extraction industrielle en Afrique et l'implication pour une bonne gouvernance. D'après le paneliste, il y a un dilemme entre la difficulté de faire face aux fonds illicites et le paiement des rançons au Nigéria. Cela, n'encourage-t-il pas le terrorisme ?

Pour ce qui est de l'industrie extractive, l'Angola et le Nigéria, ce sont les principaux producteurs de Pétrole en Afrique, la RDC détient des mines de pierres. Il s'est posé la question de savoir pourquoi l'Afrique doit-elle respecter les lois internationales alors que la communauté internationale ne le fait pas. La communauté internationale a l'obligation morale de restituer les fonds qui proviennent de nos pays et qui sont sur ses territoires. Il convient d'après Samuel de revenir à un cadre et revoir nos hypothèses. Le communautarisme peut être un cadre philosophique. Il faut commencer à réfléchir ensemble sur le manque de fonctionnement des politiques de nos pays, a-t-il conclu.

**M. Emmanuel G.J. Mogomotsi** : Son intervention a porté sur la question de blanchiment d'argent au Botswana. D'après l'intervenant, les flux d'argent illicites sont parfois investis dans des actions légales. M. Mogomotsi a souligné le fait qu'il n'existe pas de cadre réglementaire pour lutter contre le blanchiment d'argent au Botswana. Il a fait remarquer l'existence d'une corrélation entre corruption et blanchiment d'argent, que la corruption favorise et pérennise le trafic illicite et le blanchiment d'argent.

M. Mogomotsi a recommandé qu'il ait un respect des normes internationales afin de limiter ou empêcher le blanchiment d'argent.

### **Discussion et questions :**

Plusieurs participants se posent la question de savoir pourquoi ne retournons-nous pas aux fondamentaux, que nous sommes dans l'impasse de solutions parce qu'il n'y a pas seulement la gouvernance, mais aussi la mise en place des lois qui ne s'appliquent pas. Nous perdons de repère. Il faut repenser notre modèle de développement, il faut parfois commencer des solutions vers la théorie. Toutefois, les panélistes ne s'accordent pas sur le respect des normes internationales. Les uns rejettent la proposition tandis que d'autres appellent à s'y conformer pour lutter contre le phénomène.

### **Table ronde : Recalibrer les solutions**

Cette dernière session de dialogue politique sur l'argent, sécurité et gouvernance démocratique s'est focalisée sur les méthodes pour lutter contre les fonds illicites dans un Etat de droit.

La séance a été présidée par **Cheryl Hendricks** de l'Université de l'Afrique du Sud.

**M. Yaw Akrasi Sarpong** a commencé par se poser la question de savoir qu'est ce qui ne marche pas au niveau des politiques de gouvernance et de sécurité en Afrique. Le lien est manifeste. Si le mal est local, l'impact est transnational sur les Etats et les individus.

Les organisations terroristes favorisent la corruption, la violence et le crime qui a un aspect transnational. La conséquence de ce caractère est masquée, subtile, profondément enracinée dans la corruption en tant que système dans les Etats.

M. Sarpong a proposé des stratégies et recommandations suivantes.

- Les acteurs étatiques doivent mettre en place des objectifs, des plans pour contrer les groupes criminels, prendre des mesures, évaluer l'impact.
- Prendre des mesures créatives pour inciter les terroristes à changer de comportement et à remettre en cause leurs normes criminelles.
- Optimiser la sécurité individuelle et la vigilance. Les Etats ne peuvent pas le faire seuls.
- Assurer le processus démocratique et harmoniser les politiques dans les régions.
- Renforcer ou créer des lois pour mettre fin à la collusion entre les criminels et les autorités.
- Combattre les criminels et adopter des stratégies de gestion du risque.

Méthodes préventives :

- Renforcer les Etats africains au sein de la CEDEAO.
- Publier tous les trimestres dans les journaux les plus lus au sein des Etats membres.

**M. Suchi Plangshak** s'est intéressé aux activités de la sécurisation des sociétés en Afrique de l'Ouest qui sont pour la plupart menées par des entreprises autres que l'État. Les pays africains n'ont pas suffisamment exploité les grands potentiels des fournisseurs de sécurité non étatiques du continent, en termes d'investissement dans le droit, dans les forces de l'ordre et de la sécurité. Pour une efficacité de l'investissement dans les forces de l'ordre et de la sécurité M. Plangshak a estimé que les Etats africains doivent aussi investir dans la sécurité humaine (relever les défis du développement humain), intégrer dans leur architecture de sécurité les organisations et les acteurs de la police et réguler correctement leurs activités en y investissant des fonds. Les acteurs de la gouvernance de la sécurité devraient également favoriser une collaboration étroite et l'échange d'informations intelligentes entre les forces de sécurité étatiques et non étatiques.

**M. Samba Tall**, a estimé pour sa part que les solutions peuvent ne pas être permanentes. Les groupes terroristes ne sont pas religieux, ils sont idéologiques et économiques. Il a fait remarquer que la sécurité est un business, qu'il est important de parler à ces groupes, de réfléchir entre nous et pour nous sans faire appel aux étrangers pour le faire à notre place.

D'autres points ont été mis en exergue par l'intervenant, notamment le rôle important de la diaspora dans les transferts de fonds en Afrique et l'exploration d'autres voies de transfert plus faciles et moins coûteuses pour lui faciliter la tâche. M. Tall a suggéré aussi de sortir des modes de pensées dans lesquels nous nous sommes enfermés et proposer des stratégies nationales basées sur nos réalités. Il a conclu son intervention par la phrase suivante : 'We must have our branding'.

Dans son intervention, **M. Kodjo Attisso** a proposé d'avoir un niveau de conscience qui permet aux chercheurs de mener à bien les recherches plutôt que de les orienter selon les visions et les objectifs des bailleurs de fonds dans le but d'avoir des fonds et venir ensuite discuter de notre continent. Il a estimé qu'il est important de renforcer le travail entre les

sécurité publique et privée. Cette dernière, d'après M. Attisso, est plus professionnelle mais il y a un manque de réglementation.

**Discussions et remarques :** Au regard de ce qui a été soulevé comme problèmes en Afrique, il est important de réfléchir sur comment développer une masse critique qui permettra aux pays africains d'évoluer et assurer un niveau de réappropriation. D'autres participants se posent la question sur le genre de solutions préconisé à nos problèmes, comment assurer le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies mises en place pour lutter contre ces fléaux. D'autres encore s'orientent vers une capitalisation des efforts des centres de recherche pour mieux informer les membres de la CEDEAO des efforts et les démarches à partir d'une voie unique. Ils proposent aussi d'optimiser la sécurité humaine.

La séance de clôture de la conférence a été présidée par le recteur de l'ULSHB, M. Maki Samaké encadré par Ms Bouchra Sidi Hida, représentant le CODESRIA, le Colonel Abdelkader Taleb, représentant l'UNOWAS et S.E.M. Francis Adu-Amanfoh, ambassadeur du Ghana. Chacun des intervenants a remercié les participants de leurs contributions qui ont enrichi le débat et la réflexion sur le thème de la conférence. Ms. Sidi Hida a demandé aux participants d'approfondir leurs réflexions et d'envoyer leurs articles révisés au CODESRIA avant le 30 novembre. Elle a aussi invité les collègues à répondre aux appels des Initiatives de recherche pour la construction de sens (MRI) lancés par le CODESRIA. M. Taleb, a remercié les participants et le CODESRIA du travail fructueux. L'ambassadeur du Ghana a pris la parole pour remercier le CODESRIA et les participants. Le recteur de l'Université qui a clôturé la Conférence a réitéré le souhait de continuer à travailler avec le CODESRIA sur d'autres projets (Assemblée générale...).

La conférence sur Argent, sécurité et gouvernance démocratique a démontré le lien très fort entre ces trois concepts, l'influence de l'un sur l'autre et leur impact sur la sécurité des populations et la stabilité des pays africains. Le dialogue politique sur cette question a mis en relief l'origine du financement de la criminalité, la faiblesse et la fragilité des Etats, notamment de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à contrer le terrorisme et les flux d'argent illicites et ce pour plusieurs facteurs.

- L'un de ces facteurs est la corruption qui mine les gouvernements. Ces derniers, pour des raisons de protection, semble même offrir un financement aux groupes terroristes pour se prémunir contre leur attaque.
- La faiblesse des lois est aussi un autre facteur qui encourage le terrorisme, la violence et les flux illicites ainsi que le blanchiment d'argent.
- Le manque de volonté politique est un facteur tout aussi important que les précédents.
- Cette conférence a soulevé la question des multinationales, leur rôle dans la crise des pays de l'Afrique de l'Ouest et le manque de gouvernance démocratique et l'insécurité des pays.
- L'investissement dans la seule sécurité a des conséquences graves sur le développement des individus, sur la stabilité d'un pays et son développement à long terme.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'investir et de définir une politique pérenne et une stratégie rigoureuse, faisable et fiable qui tient compte en premier lieu du développement des Africains, de leur bien-être, de la stabilité des Etats, forts et justes envers et pour leurs citoyens. De même, la lutte contre le terrorisme et les flux illicites requièrent une coopération entre les sous-régions africaines et un dialogue mutuel entre les Etats afin de contrer ce fléau. Dans le cas contraire, quelle est l'utilité de créer un Etat s'il est incapable d'assumer ses responsabilités et ses obligations envers sa population?